

## Objectifs

- Acquérir les notions pratiques essentielles en matière de taxe sur la valeur ajoutée afin d'être en mesure :
  - d'identifier les opérations imposables à la TVA et celles qui ne le sont pas,
  - de déterminer la TVA récupérable de l'entreprise,
  - d'établir la déclaration de TVA de l'entreprise (CA3),
  - de connaître les mentions obligatoires qui doivent figurer sur les factures.

## Participants / prérequis

Toute personne amenée à établir la déclaration mensuelle de TVA. Collaborateurs des services comptables et fiscaux.

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

## THEMES TRAITES

### La TVA, un impôt presque neutre pour les entreprises

- Les principes de fonctionnement de la TVA
- Examen approfondi de la nouvelle déclaration mensuelle CA3 de TVA
- Les conséquences de redressements sur la TVA
- Le sort de la TVA facturée à tort

### Le rattachement d'une opération à la bonne déclaration

- Les notions de fait générateur et d'exigibilité.
- Leurs conséquences sur les opérations à déclarer.
- Les nouvelles règles en matière d'acomptes sur livraisons de biens, prestations de services
- Le traitement des opérations en cas d'option sur les débits.

### Les opérations de l'entreprise soumises à la TVA

- Les opérations assujetties à la TVA
- Les opérations exonérées
- Le traitement TVA de certains produits : subventions, indemnités
- Les refacturations dans les groupes
- Opérations exonérées, option pour la TVA
- Le régime des débours, refacturations de frais
- La détermination du redevable
- Les opérations avec autoliquidation

### La base de calcul de la TVA collectée

- Les sommes à inclure dans la base taxable.
- Le traitement des remises, rabais, ristournes.

### Le taux de la TVA applicable

- Taux normal et taux réduits
- Taux métropole et taux ultramarins

### TVA récupérable

- Les conditions générales du droit à récupération de la TVA : fond et forme

- Les exclusions du droit à déduction
- Les cas de remise en cause des droits à déduction
- Le traitement des avoirs et des impayés
- La récupération de la TVA dans les holdings
- La notion de lien direct et la théorie des frais généraux
- Récupération partielle et activités mixtes : le calcul des droits à déduction

### Le formalisme de la TVA

- La nécessité de détenir des factures originales
- L'importance des mentions obligatoires sur les factures
- Récupération de TVA sur factures incorrectes ?
- Le traitement formel des opérations annulées

### Opérations internationales sur les biens

- Les cas d'assujettissement à la TVA française
- Exportations et importations
- L'autoliquidation de la TVA à l'import
- Aperçu du traitement des flux intracommunautaires
- Ventes en franchise de TVA

### Opérations internationales sur les services

- La fiscalité des opérations en B to B
- La fiscalité des opérations en B to C
- Les prestations de services dérogatoires : prestations immobilières, salons et expositions, locations de véhicules ...

### Opérations internationales

- Les cas d'autoliquidation
- L'obligation de s'immatriculer à l'étranger

# Pratique de la TVA

## savoir élaborer la déclaration mensuelle CA3 de l'entreprise

### Moyens et méthodes pédagogiques

#### En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

#### En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

#### En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux ou en hôtel en présentiel, la formation pourra être suivie par des participants à distance. Les questions des participants à distance seront retransmises à l'intervenant via le modérateur présent pendant toute la durée de la formation.

Ce moyen offre la possibilité d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel.

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC).

Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges.

### Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation.

Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

### Renseignements pratiques

#### **Intervenant Francis Lefebvre Formation :**

Avocat fiscaliste. Cv sur simple demande.

**Modalités et délai d'accès :** Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront ([conseil@sesame-formation.re](mailto:conseil@sesame-formation.re)) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

**Durée :** 2 jours, soit 14 heures.

# Pratique de la TVA

## savoir élaborer la déclaration mensuelle CA3 de l'entreprise

Lieu et date(s) actualisé(s)/ Délai d'accès : cf site web [www.sesame-formation.re](http://www.sesame-formation.re) ou nous vous invitons à vous rapprocher du service commercial au 02 62 22 02 02 / [infos@sesame-formation.re](mailto:infos@sesame-formation.re). Aucun délai d'accès n'est requis.

Conditions tarifaires inter-entreprises : 1 300 € HT / personne.

Conditions tarifaires intra-entreprise (coût pédagogique/jour) : Pour toute demande de formation en intra, veuillez nous consulter.

### **Accessibilité :**

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

*Programme mis à jour en avril 2022*